

Le SAVS c'est quoi ?

Le **SAVS ACAIS** se compose de :

- **6 professionnels éducatifs**

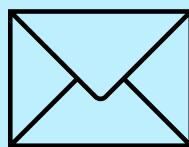
et accompagne

- **130 personnes**

L'équipe offre une aide, une écoute, un soutien et des conseils personnalisés. Elle rencontre les personnes à domicile et à l'extérieur, afin de les soutenir dans la réalisation de leurs souhaits et projets.



Nous contacter



contact.samo@acais.fr

02.33.88.11.22

www.acais.fr

1 rue Michel Petrucciani
CS 80 001 - La Glacerie
50470 Cherbourg en Cotentin

SAVS ACAIS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



1 rue Michel Petrucciani
CS 80 001 - La Glacerie
50470 Cherbourg en Cotentin

Quoi ?



Le SAVS c'est :

Un service qui permet de développer au maximum les potentialités de chaque bénéficiaire dans le but de tendre vers une autonomie de vie en lien avec les partenaires du territoire.

Nos actions consistent à

- **Accompagner**
- **Aider**
- Et **soutenir** la personne

Avec l'objectif d'une insertion sociale par le biais d'interventions ponctuelles et adaptées aux réels besoins



L'entrée au service se fait uniquement sur adhésion de la personne

Pour quoi ?



- **Développer** et **maintenir** l'autonomie en milieu ordinaire
- **Contribuer** à la réalisation du projet de vie de la personne
- **Favoriser** l'acquisition de nouvelles capacités

Pour qui ?

Le **SAVS** s'adresse à des personnes majeures bénéficiant d'une orientation délivrée par la Commission d'Aide à l'Autonomie des Personnes Handicapées (**CDAPH**)



Où ?

Les accompagnements se déroulent principalement au domicile de la personne. Lorsque les nécessités de l'accompagnement l'exigent, des entretiens ont lieu dans les locaux du service ou dans d'autres lieux

Que peut faire le SAVS ?

A partir de la notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) :

identifier les objectifs et les moyens d'actions avec la personne

- Evaluer les besoins et les capacités d'autonomie.
- Accompagnement dans l'organisation du quotidien
- Développer un réseau social pour favoriser la vie citoyenne dans le voisinage
- Aide au maintien des relations avec l'environnement social et l'entourage familial
- Coordination du suivi médical
- Suivi et coordination des actions auprès des intervenants et partenaires